

# Ax'actualité

Lettre d'information de la ville d'Ax-les-Thermes | N° 12 fév. 2016

## A LA UNE

*Ax, ville en mouvement*

## CADRE DE VIE

*Incivilités, l'affaire de tous*

## À VOIR, À VIVRE

*Ax Animation, bilan 2015 réussi*





4  
> 9

## à la une

AX, VILLE EN MOUVEMENT



13  
> 15

## cadre de vie

INCIVILITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS



16  
> 19

## à voir, à vivre

AX ANIMATION, BILAN 2015 RÉUSSI

### À LA UNE

4 > 9/

### Ax, une ville en mouvement

- La Promenade de Poppi : cheminement détente en bord d'Oriège
- L'après déviation
- Un centre-ville accessible à tous...

### VIE EN VILLE

10 > 12/

### Les arrivées et les départs en 2015

- Changement à la tête du complexe axéen d'Eurothermes
- Changement à la tête de l'Office de tourisme

- Une équipe renouvelée à l'association des parents d'élèves
- Nouvelle dynamique à l'association des commerçants
- Les champions de France 2015 de triplète sont axéens !
- Soirée des Bénévoles et repas des Anciens

### CADRE DE VIE

13 > 15/

### Les incivilités en ville : l'affaire de tous !

### À VOIR, À VIVRE

16 > 19/

### Ax animation un bilan 2015 réussi !

- Ax animation en quelques chiffres
- Snowboard : Enzo Valax et Luan Salgueira au sommet
- Ferme du Fond de Petches... être agriculteur à Ax

### INFOS PRATIQUES

20 > 23/

- L'opération tranquillité vacances, pensez-y !
- disparition des cartes de résidents : pourquoi ?
- nouvelle Région, quelles compétences ?
- inscription sur les listes electorales : une demarche simplifiée
- État civil

# Editorial



## 2016, AX POURSUIT SON CHANGEMENT

Ce nouveau numéro d'Ax'tualité me donne l'occasion d'adresser à toutes les Axéennes et tous les Axéens mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite et d'épanouissement en ce début d'année 2016, tout en ayant une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés cette année et pour leurs proches.

Dans une actualité bien sombre, un an après les attentats contre Charlie Hebdo, et deux mois après ceux qui ont frappé Paris et le Bataclan, j'aimerais ici rappeler les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité qui fondent notre République. Plus que jamais, nous nous devons d'être solidaires et tolérants et éviter le piège de la peur et du repli sur soi.

À Ax-les-Thermes, 2016 verra la poursuite de sa métamorphose entamée depuis quelques temps, d'importantes transformations sont programmées, la plus importante d'entre elles étant la mise en service de la déviation en fin d'année.

L'après déviation a d'ores et déjà été anticipée. Nous avons souhaité y associer habitants, commerçants et acteurs du tourisme : réunion publique et comité de pilotage ont été organisés et se poursuivront durant cette année.

Cadre de vie, embellissement urbain, accessibilité, aménagements paysagers, habitat, développement de notre identité thermale... les efforts de la commune sont importants pour améliorer plus encore la qualité de vie à Ax.

Les premiers effets de ce travail se font ressentir, puisque la fréquentation thermale est à la hausse avec des curistes venus plus nombreux en 2015. Il en va de même pour notre station de ski Ax 3 Domaines qui connaît un démarrage de saison plus favorable que bon nombre des stations pyrénéennes grâce au travail et au professionnalisme des équipes de la SAVASEM.

Fort heureusement, la dynamique touristique est présente dans un contexte de difficultés des collectivités territoriales : tenues de participer à la réduction de la dette, les dotations aux communes baissent de façon très importante et malgré une gestion rigoureuse des dépenses, nous nous interrogeons sur nos possibilités futures d'investissement.

Mais vous l'avez compris, notre ville change, les projets se réalisent, une belle dynamique est en marche à laquelle chacun peut prendre part. Bonne année à tous, bonne lecture !

**Dominique Fourcade,**  
Maire d'Ax-les-Thermes

à la une



# AX, UNE VILLE EN MOUVEMENT

*Accessibilité, voirie, logement, amélioration du cadre de vie, aménagements paysagers, identité thermique, aménagements de l'après-déviation ... Ax-les-Thermes a entamé sa métamorphose avec d'importants travaux en 2015 qui se poursuivront cette année encore, toujours dans le souci de rendre la cité thermale agréable et attractive.*

**D**ans la continuité du Pôle d'Excellence Rurale pour la réaffirmation de l'identité thermique d'Ax-les-Thermes et son programme d'embellissement de la ville, la place Saint Jérôme a opéré sa transformation à son tour.

Après une 1<sup>ère</sup> phase qui a concerné le boulevard de l'Oriège allant du pont du Génie à la fontaine des Neiges situés devant le Teich, les travaux se sont achevés fin 2015 pour donner naissance à une place ouverte, agréable et marquée par l'eau thermale : la place Saint-Jérôme a désormais son nouveau visage.

Des jets de vapeur assureront la mise en scène du lieu toujours très fréquenté, et des serpentins d'eau chaude en sous-sol entoureront les bassins afin d'assurer le déneigement grâce à la récupération de l'eau thermale inutilisée.

Cet ambitieux projet a permis non seulement de réaliser ces travaux d'embellissement de la place et de l'établissement du Teich mais a aussi participé à la communication de nos partenaires : l'Office du tourisme et Eurothermes. Les premiers signes de succès se traduisent dès cette année par une augmentation de la fréquentation des cures thermales de plus de 4 %.

Plusieurs réunions avec les commerçants riverains et les marchands non sédentaires ont permis de repenser l'implantation du marché et de réfléchir au stationnement : le marché s'étendra donc des bassins à la chapelle Saint Jérôme et les commerçants du marché se sont engagés à laisser leurs véhicules sur d'autres parkings afin que, comme les autres jours de la semaine, le stationnement de courte durée et l'accès aux commerces de proximité soient favorisés.

Aux deux horodateurs déjà en fonction, un troisième avec paiement par carte bancaire est prévu ●



## L'HABITAT PERMANENT À AX : *une priorité*

L'habitat permanent est au cœur des préoccupations de la municipalité depuis plusieurs années.

Le projet de lotissement porté par l'équipe précédente, sous l'initiative d'Henri Mercié, est en passe d'aboutir : les travaux de viabilisation et de mise en place de l'enrobé étant achevés, 9 parcelles sont disponibles dès cette année à Treimolles et sont réservées aux résidences principales. Cette première phase s'inscrit dans le projet global de l'urbanisation d'Entresserres et dans la volonté toujours affirmée de favoriser l'installation d'Axéens.

## LA PROMENADE DE POPPI : CHEMINEMENT DÉTENTE EN BORD D'ORIÈGE



Cet été, la promenade le long de l'Oriège a été mise à l'honneur lors des fêtes européennes : baptisée « promenade de Poppi » le 15 août, elle fait écho à l'esplanade de Pallafols et rappelle à chacun notre amitié avec les deux villes jumelées d'Italie et d'Espagne.

Elle prolonge l'avenue Durandeu -ancienne avenue Turrel- ainsi baptisée en l'honneur de l'ancien maire d'Ax-les-thermes déporté

durant la seconde guerre mondiale.

En même temps que les travaux de la place, l'étanchéité de la toiture de la chapelle a été entièrement refaite avec le projet à plus long terme d'isolation et d'installation de chauffage par le sol afin que cette salle d'exposition puisse être mise en valeur et utilisée tout au long de l'année ●

➤ Inauguration de la promenade de Poppi

## L'APRÈS DÉVIATION

**A**x en mouvement c'est aussi en finir enfin avec la noria de camions et le trafic sur la route nationale au beau milieu de notre ville.

La déviation sera achevée fin 2016, une première réunion publique s'est donc tenue à la mairie d'Ax pour imaginer avec les habitants les actions à mener sur l'aménagement de cet axe et de la ville en général. La réflexion avait déjà été engagée ces précédentes années avec des propositions d'aménagement de la future départementale mais il était indispensable de réactualiser les projets. Plusieurs personnes ont montré leur volonté de participer au comité de pilotage et deux rencontres ont d'ores et déjà eu lieu avec des échanges riches et constructifs sur « l'après déviation ».

Un cahier des charges a donc été rédigé afin qu'un bureau d'étude puisse être désigné et travailler sur la faisabilité des aménagements proposés et la réappropriation de cette voie par les habitants.

C'est un projet ambitieux et important que nous devons porter tous ensemble, projet qui redessiner la ville et changera sans doute radicalement notre façon d'y vivre et de s'y déplacer.

Pour les entrées et sorties de ville, la communauté de communes, la commune, en lien avec l'office de tourisme travaillent sur les aménagements paysagers, la signalétique, et la mise en valeur des atouts (thermalisme, ski, nature ...) en cohérence avec la nouvelle loi portant sur la signalétique, ou encore les parkings et les moyens de déplacement.

Ce travail nécessite une excellente collaboration avec le Conseil Départemental, les services de l'Etat concernés et la Communauté de communes ou encore les communes de Savignac-les-Ormeaux ou de Perles et Castelet.

En attendant l'aboutissement de ces grands projets primordiaux pour l'avenir de notre ville, d'autres travaux importants pour la qualité de vie des Axéens ont été effectués.

Sur le pont de la Galline, un passage sécurisé a été aménagé pour les piétons en parallèle à la Nationale grâce à Monsieur Barre qui a accepté de vendre le terrain nécessaire à cette réalisation ●





# UN CENTRE-VILLE ACCESSIBLE À TOUS...

**L**es trottoirs du centre-ville ont été rabaissés à chaque opération de réfection de rue : cette mise aux normes permet aux personnes à mobilité réduite de pouvoir cheminer sans encombre dans Ax.

Les trottoirs sont désormais matérialisés par des revêtements de couleur beige ou du béton désactivé : s'ils ne présentent plus de bordures aujourd'hui, il est absolument interdit d'y stationner. Les places de parking en centre-ville sont identifiées par un marquage au sol.

A l'école primaire, à l'occasion de la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, les sanitaires

des premier et deuxième étages ont été modifiés et deux accès ont été ouverts permettant l'utilisation de l'ascenseur existant au collège, ce qui a donc permis une économie financière substantielle.

La convention signée entre la communauté des communes, la mairie, le collège et le conseil départemental prévoit la mutualisation des coûts d'utilisation à l'avantage des deux parties.

Dans la ville, les travaux de la rue du Docteur Dresch et de la rue du Cournilh s'inscrivent dans la suite des réfections des rues : dans le quartier d'Encastel, la rue de la Source, la rue de la Solitude et le boulevard Louis

Roland ont été rénovés. A cette occasion, la SMDEA a repris en totalité les réseaux d'assainissement, d'eau potable et de pluvial, le conseil départemental a participé à la mise en place des gaines pour la fibre et le SDEog (anciennement SDCEA) a procédé à l'effacement total des poteaux, câbles électriques et télécom).

Des travaux importants de réhabilitation et d'isolation par l'extérieur ont été réalisés sur les immeubles de la Condamine et de Saint Roch. (660 000€ pour la Condamine et 668 119€ à Saint Roch). Cette opération a été rendue possible sans augmentation de loyer : la commune a vendu à l'OPAC le terrain sur lequel est implanté l'immeuble de la Condamine et a investi le produit de cette vente dans les travaux.

Enfin à Bonascre, l'aire d'accueil des saisonniers permet un accueil sécurisé et réglementé des campings cars et autres camions pour tous ceux qui viennent renforcer les effectifs des commerces pendant la saison d'hiver ●



## TRAVAUX RÉALISÉS À AX-LES-THERMES EN 2015

RÉFECTIONS DE TOITURES	
Chapelle Saint-Jérôme	54 825,60 €
Boulodrome	9 334,60 €
ACCÈS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PAR ASCENSEUR ET ACCESSIBILITÉ	
Travaux aux 1er et 2 <sup>ème</sup> étages	18 014,86 €
Misen en accessibilité des sanitaires	9 880 €
TRAVAUX DE GOUDRONNAGE	
Rue Dresch	78 639,99
Rue Cournilh	75 742,68 €
Voirie à Entresserre	13 164 €
Lorissement d'Entresserre	90 773,40 €
TRAVAUX DIVERS	
Mur du chemin, Bosquet du Haut	29 520,00 €
Accès piétons du Pont de la Galine	71 575,72 €
Portails des garage bord RN20	14 096,81 €
Place Saint-Jérôme	611 772,00 €
Lotissement d'Entresserre	519 544,38 €
<b>MONTANT TOTAL DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015</b>	<b>1 596 884,04 €</b>

# LES ARRIVÉES ET LES DÉPARTS EN 2015

---

## *Changement à la tête du complexe axéen d'Eurothermes*

*Madame Mireille Oudet a quitté ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2016 au terme de 10 ans passées à la gestion du complexe. Nous lui adressons toutes nos félicitations et la remercions pour la qualité de son travail.*

*Denis Caillaud prend, en ce début d'année, la tête du complexe d'Eurothermes. Nous lui souhaitons la bienvenue et de la réussite dans toutes les actions qu'il entreprendra.*

---

## CHANGEMENT À LA TÊTE DE L'OFFICE DE TOURISME



► Laurent Bocquet

Cécile Costessèque a également quitté ses fonctions de présidente de l'Office du Tourisme des Vallées d'Ax, un nouveau bureau a été élu, au sein duquel Laurent Bocquet a été élu président et Marie-Agnès Rossignol vice-présidente. ●

## UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE À L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le bureau de l'Association des Parents d'élèves des écoles primaire et maternelle a été renouvelé.

Céline Salgueira, trésorière, Violaine Bacle, secrétaire et Vanessa Henriques, présidente se sont déjà mises au travail et fourmillent d'idées pour créer des animations autour des écoles et apporter une

aide non négligeable aux actions proposées par les équipes enseignantes : les puces de l'enfance, le loto en avril, repas, kermesse etc.

Elles prennent le relais du précédent bureau qui avait déjà bien œuvré dans ce sens et nous leur souhaitons autant de dynamisme et de succès que la précédente équipe ●



► Association parents élèves

## UNE NOUVELLE conseillère municipale



Suite à la démission de Cécile Costessèque, qui ne pouvait plus assurer son mandat pour des raisons professionnelles, c'est Bérengère Gallego qui intègre l'équipe comme conseillère municipale.

Du côté de la Communauté de Communes des Vallées d'Ax, c'est Frédérique Goubay qui se voit confier le mandat de conseillère communautaire et Marie Agnès Rossignol celui d'adjointe.

## NOUVELLE DYNAMIQUE À L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

L'équipe de l'association des commerçants, dont le bureau a été renforcé par plusieurs nouveaux membres, a d'ores et déjà travaillé sur plusieurs projets notamment pour les fêtes de Noël avec le soutien d'Ax Animation et prépare activement les animations de Février.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette nouvelle dynamique essentielle à la vie axéenne ●

**Président :** Frédéric Claret

**Vice-Président :** Gilles Loupy

**Trésorier :** Bruce Bonin

**Vice trésorier :** Sonia Trincard

**Secrétaire :** Magali Mocrette

**Vice-secrétaires :** Stéphane Ros et Patrice Kormorniczak

## LES CHAMPIONS DE FRANCE 2015 DE TRIPLETTE SONT AXÉENS !

Les 6 et 7 septembre 2015, à Narbonne, Dylan NEXON, Fabien BARRE et Sacha SOLANA ont remporté leur titre de champion de France de Triplette, un honneur pour la pétanque axéenne et même ariégeoise qui n'avait pas ainsi été consacrée depuis 32 ans. Félicitations à nos champions !

Tous trois se sont vu remettre la médaille de citoyen d'honneur de la ville d'Ax les Thermes lors d'une cérémonie hommage le 2 octobre 2015 ●



## SOIRÉE DES BÉNÉVOLES ET REPAS DES ANCIENS



**Les traditionnels repas des bénévoles et des Anciens ont été organisés en fin d'année.**

Du côté des bénévoles, il faut souligner le dynamisme de notre tissu associatif avec une trentaine d'associations dans différents domaines. Dominique Fourcade a d'ailleurs rappelé à l'occasion de cette soirée toute l'importance de l'action de ceux et celles qui s'engagent en contribuant à créer un lien social et qui deviennent ainsi des acteurs incontournables de la vie locale au service de tous.

C'est dans une ambiance festive que la soirée au Casino a permis de rassembler tous ceux qui œuvrent pour développer la vie de notre cité axéenne ●

# LES INCIVILITÉS EN VILLE : L’AFFAIRE DE TOUS !

*Pas facile de définir la notion d’incivilités : elles se traduisent par des comportements très variés qui ne blessent pas physiquement les personnes mais ne respectent pas une partie ou l’ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d’autrui, la politesse ou la courtoisie, elles bousculent les règles de la vie sociale qui permettent la confiance.*

**D**e l’impolitesse à l’acte de petite délinquance, des crottes de chiens à la vitesse excessive, les incivilités dérangent. Et malheureusement, personne n’est irréprochable. Il est intolérable que tant d’énergie et de moyens soient consacrés à embellir la ville et à améliorer la qualité de vie alors que certains, trop nombreux, aux âges et raisons différentes, par égoïsme, par négligence ou volontairement ne respectent pas notre environnement commun. ●

## JE PRÉVOIS UN SAC LORSQUE JE PROMÈNE MON CHIEN !

Les incivilités, ça commence par les déjections canines qui jonchent trottoirs ou pelouse :

Les propriétaires de chiens doivent admettre que laisser leur animal faire ses besoins n’importe où est un manque de respect difficile à justifier. Bien sûr, les maîtres pris en flagrant délit de non-ramassage encourent maintenant une amende de 3<sup>e</sup> classe qui peut aller jusqu’à 450 € (article R541-76 du code de l’environnement et R633-6 du code pénal) mais le seul moyen d’endiguer ce fléau urbain, c’est de ramasser, car avoir un chien, ça s’assume jusqu’au bout !

En cas d’oubli des sacs sont à disposition dans les « toutounets » à condition que d’autres personnes indélicates ne se les accaparent pas pour des raisons personnelles. Enfin, des sachets sont aussi disponibles à l’accueil de la mairie ●



## MA RUE N'EST PAS UNE POUBELLE !

Ce ne sont pas moins de 6 agents municipaux qui sont chargés de la propreté des rues et espaces publics et 6 agents de la communauté des communes qui assurent la collecte des ordures ménagères et le remplacement des containers à poubelles sur la commune.

Une balayeuse passe régulièrement dans toutes les rues, et des points de ramassage sont disséminés en ville. Les points de ramassage avec huiles de friture ou cartons jetés sans être pliés ou « encombrants » abandonnés ne sont pas tolérables. Plusieurs PV ont été dressés par notre Police Municipale et envoyés au Procureur de la République par l'intermédiaire de la gendarmerie mais à charge de chacun de respecter les règles ! ●



## JE RESPECTE LES CONSIGNES DE STATIONNEMENT POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS !

On a toujours une bonne raison pour se garer sur le trottoir ou juste à l'entrée des écoles : « j'en ai pour deux secondes ! ».

Deux secondes suffisent pour provoquer un accident. Parlez-en aux personnes à mobilité réduite ou aux parents obligés de descendre du trottoir avec leur poussette pour contourner une voiture garée (presque) dans la boulangerie ou

simplement les complications pour le déneigement qui simplifie la vie de tous. En 2014, la police municipale a dressé 1262 contraventions pour stationnement irrespectueux. La vitesse dans la ville notamment à proximité des écoles, zone 10 !, est aussi une source d'inquiétude permanente ●

## LES DÉCHETS ENCOMBRANTS SONT ENLEVÉS TOUS LES JEUDIS, UN APPEL TÉLÉPHONIQUE SUFFIT !

En centre-ville, il est également fréquent de rencontrer un vieux téléviseur ou un sommier au coin d'un trottoir. Il faut savoir que ces déchets encombrants sont collectés tous les jeudis à Ax-les-Thermes par les services de la Communauté de Communes des Vallées d'Ax : il vous suffit de téléphoner avant le mercredi 10 heures au 05 61 64 41 77 pour signaler le dépôt de votre encombrant sur la voie publique. À Bonascre, un local dédié aux déchets encombrants ou « monstres » est mis à disposition des habitants et des touristes. Toutefois, les déchets de travaux (gravats, plâtres, tuyaux...) doivent être portés en déchetterie.

Le ramassage des déchets verts (sacs et fagots pour les branches) est toujours réalisé par les services municipaux, il convient de vous inscrire le samedi matin dernier délai pour le lundi suivant au 0561642021. Le prêt des bennes pour les déchets verts uniquement se fait sur demande écrite (possibilité de télécharger le document sur le site mairie-ax). Tous ces services sont gratuits. Merci de ne pas faire de dépôts sauvages.

En respectant ces consignes on contribue tout simplement à faire en sorte que notre cadre de vie soit plus agréable pour tous ●

## VANDALISME, TAGS, DÉGRADATION ... UN COÛT IMPORTANT POUR LA COLLECTIVITÉ

**Plusieurs actes de vandalisme ont été commis sur des bâtiments communaux. Bilan : des coûts financiers pour réparer les dégâts et une lassitude des services qui en ont « marre de réparer, de nettoyer ».**

La mairie a déposé plainte et certains auteurs identifiés. Pour qu'ils mesurent bien les conséquences de leurs actes, la mairie a souhaité qu'ils payent rapidement pour ce qu'ils avaient cassé. Le maire a reçu certains des auteurs des dégradations, avec les parents pour les mineurs. Ces tags ou graffiti sont encore et toujours une atteinte au patrimoine

de notre ville et aux efforts de la municipalité pour l'entretenir et l'embellir afin qu'elle soit un lieu agréable où chacun est fier d'y habiter.

A pied ou en voiture, devant les écoles, dans les rues de la ville ou dans les hameaux, la Police municipale assure une mission de proximité, un travail de fond très important dans une ville de 1500 habitants et dont la population est multipliée par dix en période de vacances. L'espace public, c'est un peu leur bureau : nos agents sont présents pour faire respecter les règles de la vie collective avec beaucoup de prévention d'abord.

« **Ecouter, renseigner, prévenir... cela évite souvent le conflit** »

Il faut trouver le bon équilibre entre prévention et sanction et faire respecter les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans notre ville ●

## RESPECT DE NOTRE CADRE DE VIE : TOUS CONCERNÉS !

La ville est un bien commun dont certains ne prennent pas soin, tout simplement. Les parcs, les places, les rues sont pourtant la vitrine de notre commune touristique. Si on aime sa ville, on la respecte.

Bien sûr, les habitants payent des impôts qui servent notamment à entretenir les rues. Est-ce une raison suffisante pour ne pas prendre soin de notre espace commun? La mairie pourrait embaucher trois brigades d'intervention pour courir après les mégots et les crottes de chiens : on augmenterait les impôts, on ne changerait pas les comportements. Verbaliser ? La police municipale fait son travail mais on ne peut pas mettre un agent derrière chaque habitant.

Car, rappelons-le, nous sommes tous concernés. La qualité de l'espace public dépend de ce que nous en faisons, à chacun de voir ce qu'il en attend... ●



# AX ANIMATION UN BILAN 2015 RÉUSSI !

*Tout au long de l'année Ax Animation propose une programmation culturelle riche et variée contribuant ainsi au dynamisme de la ville.*



**A**cteur culturel de premier plan pour l'ensemble du territoire, Ax Animation joue un rôle de poids en matière de développement local : festivals et animations diverses générant bon nombre de retombées économiques non négligeables.

Ces retombées ont fait l'objet d'une récente analyse dans une étude sur l'apport de la culture à l'économie française menée par l'Inspection des Affaires culturelles. Il apparaît ainsi que les retombées directe d'un festival se chiffrent à 20€ par habitant et 35€ par visiteur extérieur ou touriste. De plus, c'est à minima 1/3 du budget de l'événement qui revient à des prestataires locaux.

Les festivals et nombreux événements axéens contribuent ainsi largement à irriguer le tissu touristique et commercial local tout au long de l'année.

Leur réussite dépend également de la mobilisation de nos commerçants qu'il convient de remercier pour leur implication lors de ces rendez-vous festifs et culturels, comme tout récemment lors des fêtes de fin d'année où la coopération avec Ax Animation a été une belle réussite ●

## AX ANIMATION EN QUELQUES CHIFFRES



**8000**

C'est le nombre de personnes présentes au **Festival des Grands Chemins**



**2920**

C'est le nombre de personnes présentes au **Festival Explos**



**2500**

C'est le nombre de personnes présentes pour la **fête du 14 juillet**



**3500**

C'est le nombre de personnes présentes aux **Fêtes Européennes**



**6000**

C'est le nombre de personnes présentes au **Festival des Saveurs**



**150**

C'est le nombre de personnes en moyenne pour **Les mercredis de la rue**



**CINÉMA :**

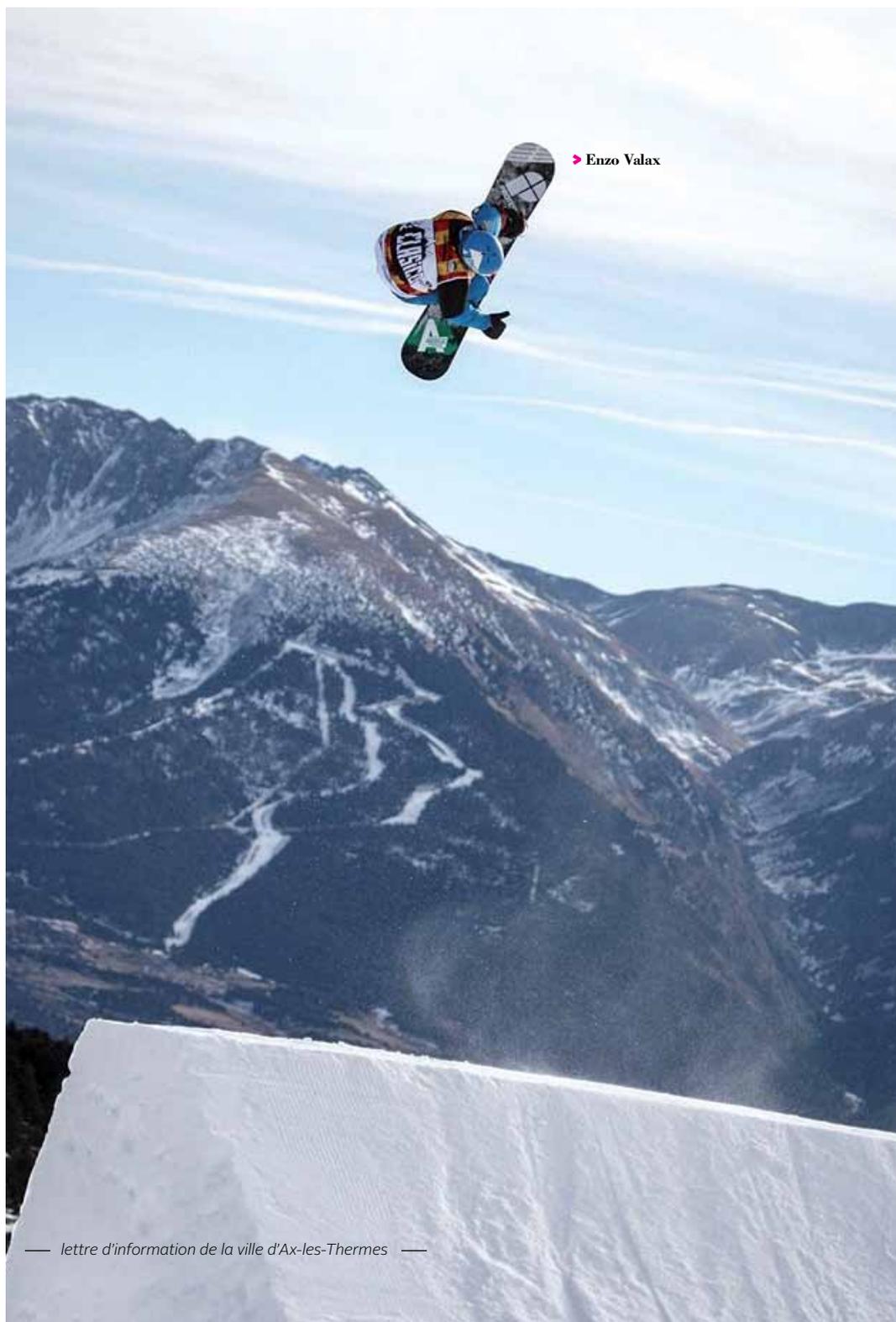
4 séances en moyenne par week-end

## SNOWBOARD : ENZO VALAX ET LUAN SALGUEIRA AU SOMMET

**D**eux snowboarders viennent de porter haut et fort les couleurs de l'Ariège. Licenciés au Snowboard club d'Ax-3 Domaines, Enzo Valax et Luan Salgueira sont membres du pôle espoir de Font-Romeu après avoir suivi leur scolarité à la section sportive du collègue Mario Beulaygue à Ax.

À ce titre, ils étaient en Italie, à Livigno, pour une manche du World Rookie Tour. Le premier, en cadets, a décroché son billet pour les Jeux olympiques de la Jeunesse qui se dérouleront à Lillehammer en Norvège du 12 au 20 février. La seconde, chez les minimes, a terminé à la deuxième place de la manche italienne, et s'est donc qualifiée pour la finale de la coupe du monde, qui aura lieu en Autriche, après l'étape française de Peyragudes.

Très fiers de leurs parcours et de leurs performances, nous leur souhaitons toute la chance qu'ils méritent lors de ces épreuves. ●



► Enzo Valax



## FERME DU FOND DE PETCHES... ÊTRE AGRICULTEUR À AX



**P**armi toutes les activités déjà présentes sur son territoire communal, Ax-les-Thermes a également la chance d'avoir un exploitant agricole qui propose en vente directe des produits fermiers de qualité tout au long de l'année.

Installé depuis 5 ans à la ferme du Fond de Petches, Manuel Franck s'inscrit dans une démarche d'agriculture raisonnée : respect des animaux, approvisionnements en circuits pour les céréales sans OGM et le foin destinés à l'alimentation des bêtes, abattage dans un établissement à taille humaine à Bourg Madame... le souci de produire bien et bon est constant chez lui.

Manuel élève une trentaine de porcs noirs ou basque, ainsi qu'une centaine de moutons Mérinos qui pâturent sur des terrains d'Ax-les-Thermes, et en estive du côté d'Orgeix avec le groupement pastoral du secteur.

Selon les saisons, comme déjà bon nombre de clients fidèles, vous pouvez ainsi vous servir en œufs, miel, lapins, agneaux de bergerie, chevreaux, viande de porc noir ou basque élevés en plein air.

Parmi ses projets, Manuel souhaiterait développer à l'avenir la production de conserves et de salaisons en créant son propre atelier de transformation, à suivre... ●

**Contact : La Ferme du Fond de Petches, Manuel Franck, 06 25 46 09 72**

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES, PENSEZ-Y !



Pendant les vacances, si vous devez vous absenter pour une période inférieure à 1 mois, et que vous souhaitez une surveillance de votre domicile ou de votre appartement, vous pouvez faire appel à la police municipale.

Dans le cadre du dispositif tranquillité vacances, votre résidence fera l'objet de passages réguliers lors de patrouilles à différents moments de la semaine. Si une anomalie venait à être constatée, vous en seriez immédiatement prévenus. Cette surveillance temporaire permet de partir en vacances l'esprit plus serein, il vous suffit de faire les démarches d'inscriptions auprès du service de la Police municipale en Mairie ●

## DISPARITION DES CARTES DE RÉSIDENTS : POURQUOI ?

La Mairie a dû mettre fin aux cartes de résidents qui étaient accordées aux résidents d'Ax-les-Thermes leur accordant certains avantages. Cette décision a fait suite à une information de la préfecture portant sur le caractère illégal de cette pratique qui privilégiait les habitants, dans la mesure où elle était contraire au

principe d'égalité d'accès au service public entre les différents usagers, notamment dans l'accès aux remontées mécaniques.

Dans l'obligation de se conformer à la loi, la Mairie a donc mis un terme à l'octroi des cartes de résidents dès cet hiver 2015-2016. ●

## NOUVELLE RÉGION, QUELLES COMPÉTENCES ?

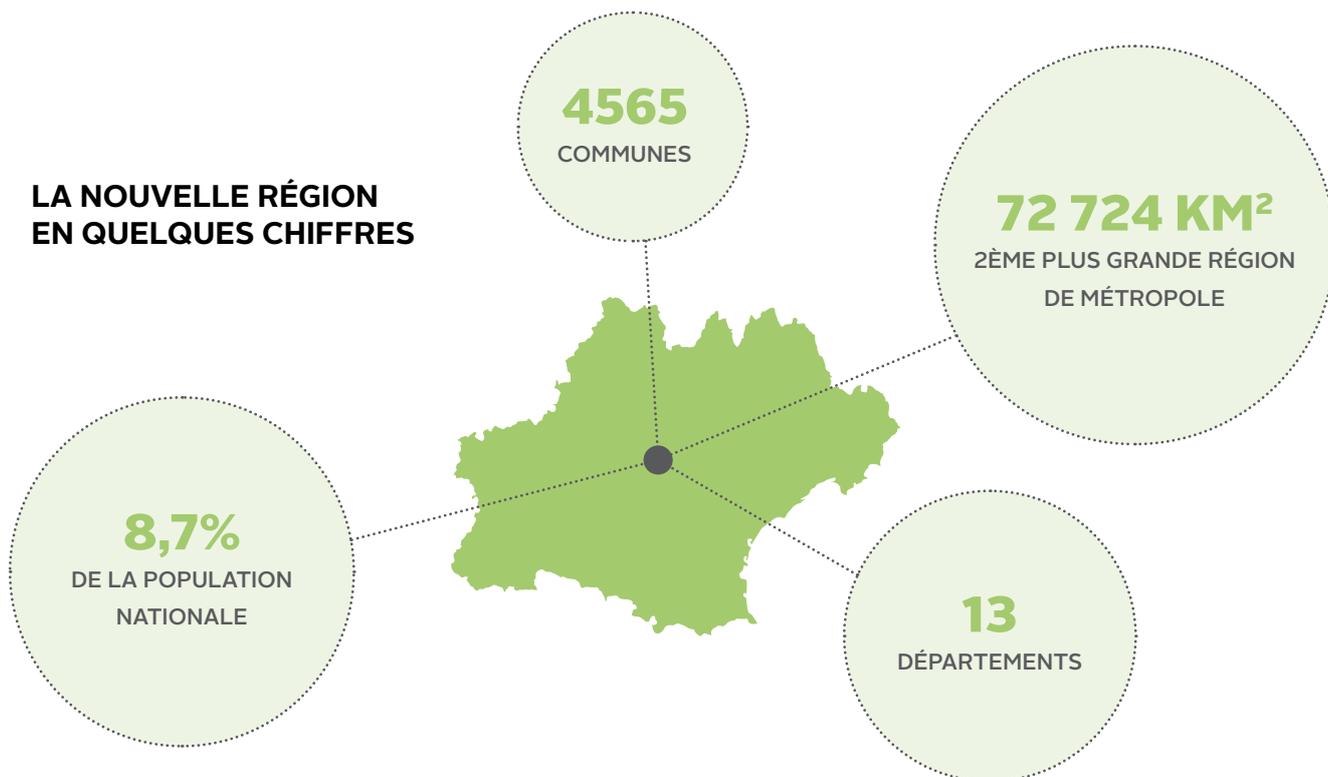
**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les 13 nouvelles Régions ont vu officiellement le jour. La nouvelle Région Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées pèse près de 6 millions d'habitants avec des enjeux économiques, éducatifs, agricoles, touristiques, culturels ou environnementaux importants. Proximité de l'Espagne et de la Catalogne, perspectives de développement transfrontalier... un horizon plus large entre Méditerranée et Pyrénées s'ouvre pour les 3 grandes agglomérations : Toulouse-Montpellier-Barcelone.

Les équipes élues pour 6 ans sous la Présidence de Carole Delga auront à mettre en place les politiques régionales de demain qui devront encore plus renforcer l'attractivité et le développement de ce grand territoire méridional ●

### QUE FAIT LA RÉGION ?

- Développement économique
- Aménagement du territoire et gestion des transports publics interurbains de voyageurs
- Enseignement supérieur et recherche (Universités)
- Enseignement secondaire (Lycées)
- Formation professionnelle et apprentissage
- Emploi et pilotage du service public de l'emploi
- Action culturelle, environnement et patrimoine

### LA NOUVELLE RÉGION EN QUELQUES CHIFFRES



## **INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : UNE DÉMARCHE SIMPLIFIÉE**



### **POURQUOI ? A QUOI ÇA SERT ?**

- A participer à la vie de ma commune et de mon pays
- A exercer mes droits et à remplir mes devoirs de citoyen
- A faire entendre ma voix
- A ne pas laisser les autres décider pour moi
- A honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour que nous ayons toutes et tous le droit de nous exprimer par nos votes.

### **QUI PEUT ÊTRE ÉLECTEUR ?**

**Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :**

- Avoir au moins 18 ans la veille du scrutin
- Être de nationalité française
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes.

### **OU S'INSCRIRE ?**

- Soit à la mairie de votre domicile
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans sans interruption
- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois
- Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public ●

## QUAND S'INSCRIRE ?

Sauf quelques cas particuliers avant le 31 décembre pour pouvoir voter à partir du 1er mars de l'année suivante.

Si vous voulez voter à AX LES THERMES pour les prochaines élections présidentielles de 2017, votre demande d'inscription pourra être recevable jusqu'au 31 décembre 2016.

## QUELS DOCUMENTS FOURNIR ?

- Cerfa n°12669\*01 de demande d'inscription sur la liste électorale
- Pièce d'identité récente (valide ou périmée de moins d'1 an) prouvant votre nationalité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois, ou 5 derniers avis de taxe locale nominative, ou justificatif prouvant votre résidence continue de 6 mois dans la commune.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

► **En ligne :** sur le site de notre mairie : [mairieax.fr](http://mairieax.fr), vous pourrez télécharger l'imprimé cerfa n°12669\*01 de demande d'inscription à compléter et à signer.

Vous pourrez nous le transmettre sur notre adresse mail :

[contact@mairieax.fr](mailto:contact@mairieax.fr) avec toutes les pièces complémentaires numérisées.

### ► Par correspondance :

En adressant à la Mairie d'Ax Les Thermes : le cerfa n°12669\*01 de demande d'inscription complétée et signée et les copies des pièces complémentaires.

### ► Sur place à la Mairie :

Vous devrez fournir :

- une pièce d'identité récente (valide ou périmée depuis moins d'1 an) prouvant votre nationalité
- Justificatifs de domicile, ou de résidence

Une secrétaire remplira avec vous votre demande d'inscription sur la liste électorale ●

**Pour les cas particuliers ou pour tout autre renseignement supplémentaire, nous vous invitons à joindre nos secrétaires en Mairie au : 05.61.64.20.21.**

## Naissances

BOURDIER Jade, Lola	05/03/15
RUBIO Maëlys	26/08/15
ALLART Anouk, Alexane	09/09/15

## Mariages

Laurine GONCALVES et Jasmy COÛT	13/06/15
Anne, Marguerite, Léonie BONAFÉ et Pierre, Michel PEYRONNE	26/09/15

## Parrainage Civil

RANTY-LANOIS Lorenzo, Jean, Stéphane, Romain	11/04/15
--	----------

## Décès

MARTY Emilienne Vve AREXY	14/09/14
SOUBRIE René	07/10/14
JULIEN Marie-Pierre, Blanche veuve GROUCHKA	02/11/14
POMMIER Denise, Lucienne, Marie-Louise	11/11/14
BERTRY Francis, René, Marcel	15/11/14
RODES Marie-Louise, Jeanne, Antoinette veuve BOUSQUET	13/12/14
DECOSSE Germain, Antoine, Auguste	29/12/14
MARIS Bernard	07/01/15
PAILHES Didier, Yves	10/01/15
BRIOLE Patrick, Pierre	10/01/15
SIGAUD Suzanne, Genevieve, Gilberte veuve PIEUX	14/01/15
MERCIÉ Henri, Robert	22/01/15
SERRES Pierre, Jean Raymond Marie	09/02/15
DEDENON Georgette, Claire Marie veuve AMALRIC	26/03/15
GALES Bernard Léon	31/03/15
THALABAS Juliette, Marie, Germaine Vve PORTET	01/04/15
BAGARIA Jean-Pierre	03/05/15
PREVOST Marcel, Hippolyte, Georges	03/05/15
NUNES Maria, Augusta épouse CAMPOS	08/05/15
MASSAT Guy	14/05/15
BELARD Suzanne, Jeannine Vve SAURAT	03/06/15
PERRY Paule Gabrielle Florentine Vve FERRAND	08/07/15
FERREIRO Justa Vve SANTAMARIA	12/07/15
IGLESIAS Raymond	26/07/15
MARTY Denise, Emilienne Vve ROUSSE	07/08/15
DURANDEU Jean-Claude, Yves	15/08/15
PAPEGAY Sacha Robert Stéphane	30/08/15
SERÈNE Armand, Clément	08/09/15
MIROUZE Gisèle Antoinette Anna Vve AMIEL	13/10/15
SAINT-FÉLIX Pierre, François	21/10/15
FOURNIÉ Marie Louise épouse FUGAIRON	28/10/15
COFFIGNAL Sandrine, Bernadette	28/10/15
VILADOMIN Pierre	11/11/15
DURANDEAU Paulette veuve MAGNET	29/12/15

L'office natinal des Anciens combattants et victimes de guerre a transmis à la commune les deux actes de décès suivants pour transcription sur nos registres d'Etat civil, Ax les Thermes étant le dernier domicile connu pour ces deux victimes de guerre :

- KOHN Feiga, Ruchla épouse TURTELTAUB décédée le 16 septembre 1942 à AUSCHWITZ (Pologne)

- TURTELTAUB Chaïm, Simon décédé le 18 avril 1945 à BUCHENWALD (Allemagne)

# EN VALLÉES D'AX JE COMPOSTE !



UTILE ET FERTILE, LE COMPOSTAGE PERMET DE REDUIRE SES  
DÉCHETS DE **35 KG PAR PERSONNE ET PAR AN...** PENSEZ-Y !

La Communauté de Communes des Vallées d'Ax  
vous propose un "Kit compostage" à **8 €** !



Votre "Kit compostage" vous attend au  
Service Technique à Luzenac\*

\* Sur présentation d'un justificatif de domicile

Communauté  
de Communes  
les Vallées  
d'Ax

Communauté de Communes des Vallées d'Ax  
Service technique  
6, route du stade  
09 250 LUZENAC  
Contact au 05 61 64 41 77  
[www.vallees-ax.fr](http://www.vallees-ax.fr)

Avec le soutien de:

